



SAISON 2018/2019

• PREINSCRIPTION:

- Devant la demande importante d'inscription pour la saison 2018/2019, nous proposons des préinscriptions. Ceci facilitera l'organisation des groupes et les membres préinscrits seront garantis d'avoir une place au sein du club.

- Un dossier sera remis aux adhérents en fin de saison. **Le dossier doit être rendu complet** (avec les règlements, le certificat médical, les chèques seront remis en banque comme indiqués ci-dessous). Vous pouvez le remettre avant fin juin ou l'envoyez à **Firminy-Gym au 16 ch. de Bayle 43110 Aurec sur Loire.**

Tous les gymnastes participants au stage de fin août doivent obligatoirement avoir rendu un dossier complet avant le début du stage. Sans cela ils ne seront pas acceptés au stage. Merci de votre compréhension.

• INSCRIPTIONS

➤ LUNDI	27 août	de 17h00 à 19h00
➤ MERCREDI	30 août	de 17h00 à 19h00
➤ VENDREDI	31 août	de 18h00 à 20h00
➤ LUNDI	03 septembre	de 18h00 à 20h00
➤ MARDI	04 septembre	de 18h00 à 20h00
➤ MERCREDI	05 septembre	de 17h00 à 20h00
➤ VENDREDI	07 septembre	de 18h00 à 20h00

• REGLEMENT FINANCIER: Cotisation club + licence fédérale (le montant de la licence fédérale fixé par la fédération est reversé intégralement à la Fédération).

○ Règlement:

- **Impérativement à la 2ème séance d'entraînement.**

- 3 chèques. Ces différents chèques, datés du jour de l'inscription, seront déposés en banque en octobre 2018, janvier 2019 et avril 2019.
- Réduction sur les cotisations:
- **30€ pour le 2ème enfant et - 50€ pour le 3ème enfant.**
- La municipalité de Firminy a mis en place le "Coupon tous en club" pour les enfants habitant Firminy. Il permet de bénéficier de 20€ de remise sur la cotisation club. Vous devez le retirer en Mairie service des sports et le présenter le jour de l'inscription.
- **Aucun remboursement ne pourra être effectué en cours d'année, sauf cas de force majeure.**

• DOSSIER D'INSCRIPTION COMPREND:

- Pour les nouveaux licenciés: Fournir un certificat médical d'absence de contre indication à la pratique du sport avec la mention « en compétition » pour ceux qui sont concernés
- Pour les licenciés qui renouvellent leur licence à la FFG (ceux qui étaient licenciés dans un club FFG en 2017/2018)

- 1- Vous devez remplir le questionnaire de santé
- 2- Si avez répondu NON à toutes les questions, vous devez renseigner l'attestation et la fournir au club
- 3- Si vous avez répondu OUI à une seule question, vous devez présenter un nouveau certificat médical

- Une feuille d'inscription qui devra être obligatoirement remplie et signée lors de l'inscription: Elle permet l'établissement de la licence auprès de la fédération.
- 1 photo d'identité
- Licence -Assurance: Une notice d'information concernant le contrat d'assurance automatiquement souscrit en prenant la licence F.F.G. sera remise lors de l'inscription. Elle informe sur les garanties prises et offre la possibilité de souscrire éventuellement des prestations complémentaires. Après en avoir pris connaissance, vous devez obligatoirement nous retourner, daté et signé le coupon "bulletin d'inscription au club et déclaration du licencié".
- Le règlement

Le dossier d'inscription complet devra impérativement être fourni pour participer à la 2ème séance. Si ce n'est pas le cas, l'accès à l'entraînement sera interdit.

👉 Pour les nouveaux adhérents, possibilité d'essayer une séance avant de procéder à l'inscription définitive

Gymnastique GAM-GAF:

- Reprise des séances à partir du **lundi 03 septembre 2018**

Poussy-Gym:

- Reprise des séances à partir du **mercredi 05 septembre 2018**

Baby-Gym:

- Reprise des séances à partir **du mercredi 12 septembre 2018**
Arrêt des séances durant les vacances scolaires.

Secteur adultes et séniors:

- Reprise des séances à partir **du mardi 11 septembre 2018**

- ❖ Tout le mois d'octobre une permanence se tiendra **le mercredi de 18h00 à 20h00** au bureau (local situé près des vestiaires)
- ❖ Pour des raisons pratiques, les horaires peuvent changer en cours de saison. Nous vous en avertirons si cela devait se produire.
- ❖ Les horaires d'entraînements seront précisés début septembre.

❖ *Un règlement intérieur pour le bon fonctionnement du club est affiché au local. Merci d'en prendre connaissance. Toute inscription implique l'acceptation et le respect du règlement.*

- *Sophie Cognasse :* *06 16 28 87 42*
- *Alain Sapey:* *06 78 75 27 93*
- *Marie-Anaïs Mourier:* *06 30 44 15 91*